

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Direction des
affaires financières

Réf : 2017 ASH - loc

Tours, le 12/07/2017

Décision

Objet : Régularisation - Tarif complémentaire pour la location de salles, ASH.

Réf. : Diverses locations pour l'ACFVLB, association cause freudienne val de Loire Bretagne, d'octobre 2016 à juin 2017.

Vu le décret 2012 - 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

Considérant l'omission d'une tarification de salles à la demi-journée le weekend end, dans le cadre des tarifs de location de salle adoptés par le CA du 17 février 2014 sur proposition de la commission des moyens du 10 février ;

Considérant que de nouveaux tarifs de location seront présentés par ASH à la prochaine rentrée universitaire ;

DECIDE

Est approuvé le tarif complémentaire pour la location d'une salle de TD équipée par demi-journée le weekend end, soit 67.50€TTC, conformément au certificat administratif joint à la présente.

Le Président,

Notification à :

Mme l'Agent comptable

Mme la Responsable de l'antenne financière d Arts et Sciences Humaines

Tours, le 5 juillet 2017

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Benoît Wolf, responsable administratif de l'U.F.R. Arts et Sciences Humaines, atteste que le tarif de location des salles le week-end à la demi-journée a été omis dans les tarifs votés. Il convient de facturer cette location à la moitié du prix, soit pour une salle de TD équipée : 67,50 € par demi-journée.

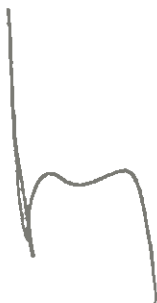
Le responsable administratif
De l'UFR Arts et Sciences Humaines

Wolf

UN
FRAI

e 9h00 à 11h : 15/10/

0/06/1

 Bw. y.

Commission des Moyens du 7 février 2014

Tarifs au 1er mars 2014 - Locations et autres prestations

Établissements publics, associations à but non lucratif, entreprises du secteur de l'économie solidaire et sociale, entreprises mutualistes et SCOP.

	demi-journée	journée	soirée (18h-23h)	semaine	deux semaines	Week-end et jours fériés - 1 journée	Week-end et jours fériés - 2 journées	Ancien tarif	évolution
Salle de TD ordinaire non équipée	24	34		135	236	51	76	34	0,00%
Salle de TD équipée								68	33,33%
Amphi de 50 à 100 places	105	150		600	1050	225	203	113	33,33%
Amphi de 100 à 200 places	210	300		1200	2100	450	675	225	33,33%
Amphi de 200 à 300 places	350	500		2000	3500	750	1125	375	33,33%
salle des thèses	175	250		1000	1750	375	563		
BU 5ème étage TAD	158	225		900	1575	338	506		
BU 5ème étage rénovée	280	400		1600	2800	600	900		
Auditorium	210	300		1200	2100	450	675	nouveau tarif	
Plateau audiovisuel (Nodal)	315	450		1800	3150	675	1013		
Salle informatique	210	300		1200	2100	450	675		
Salle MAO	210	300		1200	2100	450	675		
Site Clouet - prêt salles répétition - participation frais de gestion / heure			10						
CRL	315	450		1800	3150	67	1013	nouveau tarif	
Accès Parking tanneurs (200 places)					50 euros				
					150 euros				

	Intention	Technicien
Mise en route - gratuité en semaine	gratuité de 8h00 à 18h00	
Mise en route WE et soir	40 euros	
Technicien présent sur l'évènement entre 8h00 et 18h00	20 euros de l'heure	
Technicien présent sur l'évènement en dehors des horaires	40 euros de l'heure	
Location a titre gracieux	forfait entretien des locaux technicien (8h-18h)	40 euros
Location a titre gracieux	technicien (WE et après 18h)	20 euros de l'heure
Location a titre gracieux	forfait ouverture des locaux (WE et soir)	40 euros de l'heure
		40 euros

Ces activités sont assujetties à la TVA.
Tous ces tarifs s'entendent TVA incluse.

Commission des moyens du 7 février 2014
Tarifs au 1er mars 2014 - Locations et autres prestations
Sociétés et entreprises du secteur privé (hors tarif 1)

	demi-journée	journée	semaine	deux semaines	Week-end et jours fériés - 1 journée	Week-end et jours fériés - 2 journées
Salle de TD ordinaire non équipée	35	51	203	354	76	114
Salle de TD équipée	95	135	540	945	203	304
Amphi de 50 à 100 places	158	225	900	1575	338	506
Amphi de 100 à 200 places	315	450	1800	3150	675	1013
Amphi de 200 à 300 places	350	500	2	3500	750	1125
salle des thèses	350	500	2000	3500	750	1125
BU 5ème étage	236	338	1350	2363	506	759
BU 5ème étage rénovée	420	600	2400	4200	900	1350
Auditorium	315	450	1800	3150	675	1013
Plateau audiovisuel (Nodal)	473	675	2700	4725	1013	1519
Salle informatique	245	350	1400	2450	525	788
Salle MAO	245	350	1400	2450	525	788
CRL	473	675	2700	4725	1013	1519
Accès Parking tanneurs (200 places)	Soir (18h00-22h30)		50 euros			
	WE (la Journée)		150 euros			

	Intervient Technicien
Mise en route gratuite en semaine	gratuité de 8h00 à 18h00
Mise en route WE et soir	60 euros
Technicien présent sur l'évènement entre 8h00 et 18h00	30 euros de l'heure
Technicien présent sur l'évènement en dehors des horaires	60 euros de l'heure

Ancien tarif	évolution
51	0,00%
101	33,33%
169	33,33%
338	33,33%
375	33,33%
375	33,33%
338	0,00%
nouveau tarif	

Ces activités sont assujetties à la TVA.
Tous ces tarifs s'entendent TVA incluse.